

# OPINION

## Rapatrifier les personnes handicapées françaises ?

### Mauvais plan... financier

■ Les 7200 ressortissants handicapés français subventionnent l'hébergement adapté en Wallonie.

Jacques Laffineur

Citoyen lambda

En visite d'État chez nous, le couple présidentiel français (*lire nos informations pp. 4-6*) a choisi d'effectuer une halte dans une résidence pour adultes atteints de déficience mentale (La Maisonnée à Ittre). Symbolique à plus d'un titre, ce choix mérite quelques commentaires visant à mieux faire prendre conscience d'une double réalité. Il y a, d'un côté, la France qui souffre d'un important déficit en matière d'accueil et d'hébergement adapté pour les personnes handicapées adultes, d'où le grand nombre de celles-ci ayant trouvé refuge en Belgique et, d'un autre côté, la manne que constituent les subventions départementales dont les montants sont supérieurs aux besoins réels et permettent ainsi aux services belges bénéficiaires non seulement d'accueillir comme il convient les Français concernés mais également les Belges trop peu subsidiés par leurs propres pouvoirs publics.

La gravité du problème touche particulièrement la Région wallonne où les carences budgétaires et un moratoire décrété depuis de nombreuses années empêchent la création de nouvelles places pourtant si cruellement nécessaires. Des chiffres officiels révèlent en effet qu'il y a des centaines de personnes handicapées, parfois lourdement, qui sont actuellement sans solution adéquate: lorsque l'entourage familial

de celles-ci n'est plus en mesure de s'en occuper, il ne reste trop souvent que la solution désolante et inappropriée d'un "placement" en home pour personnes âgées ou en hôpital psychiatrique...

Il importe d'attirer l'attention sur un aspect trop peu mis en évidence par les informations diffusées à l'occasion de la visite du président Macron. Que l'on en juge par cet extrait :

*"[...] À l'heure actuelle, près de 7200 personnes (dont 1460 jeunes) de nationalité française en situation de handicap sont accueillies dans les services wallons, souvent dans des établissements hennuyers le long de la frontière. Cette situation résulte d'une politique française qui a historiquement axé sa prise en charge des personnes handicapées sur les aspects médicaux et thérapeutiques, alors que la Belgique mettait l'accent sur la prise en charge socio-éducative, les capacités d'autonomie et le projet de vie des personnes, une approche plébiscitée par nombre de familles françaises. Consciente de ses limites structurelles, la France injecte chaque année en Wallonie un peu plus de 410 millions d'euros de subventions – selon des chiffres du gouvernement wallon – pour la prise en charge de ses ressortissants handicapés, ce qui génère un nombre important d'emplois en Belgique. Le tout sans prendre la place de Belges, car le budget wallon ne permettrait pas de subventionner ces places 'françaises' si elles étaient laissées vacantes.*

*En visite en Belgique en mars dernier, la secrétaire d'État française aux personnes handicapées, Sophie Cluzel, avait fait état de sa volonté de 'rapatrier' progressivement les enfants et adultes français hébergés dans les services pour personnes handicapées en Belgique. Agence Belga."*

Soulignons simplement ceci: s'il est vrai que les ressortissants handicapés français ne prennent pas la place des Belges car le budget wallon ne permettrait pas de subventionner ces places "françaises" si elles étaient laissées vacantes, force est de constater que les moyens financiers venant de l'Hexagone (entre 170 et 250 euros par jour et par personne, selon les départements dont sont originaires les intéressés) permettent à nos pouvoirs subsidiaires de couvrir la totalité des frais d'accueil et d'hébergement d'autant de Belges que de Français. Autrement dit, lorsqu'une personne handicapée d'origine française "rapporte" 200 euros par jour (alors que la charge quotidienne réelle d'une personne handicapée ne coûte qu'en moyenne une centaine d'euros), cela permet de couvrir, sans bourse délier, la même charge pour une personne handicapée belge. La triste question qui surgit aussitôt n'est-elle pas: que ferons-nous lorsque les Français seront rentrés chez eux?

→ Titre et chapeau sont de la rédaction. Titre original: "Des rapatriements souhaitables mais problématiques".